

Ecrit par le 19 décembre 2025

Covoiturage : le Grand Avignon poursuit son partenariat avec l'application « Klaxit »



Ce jeudi 25 mai, le Grand Avignon a présenté le bilan de son partenariat avec « [Klaxit](#) », l'application de covoiturage qui met en relation des conducteurs et des passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail.

Pour répondre aux enjeux de mobilité du quotidien, améliorer la qualité de l'air et apaiser les centres urbains, le Grand Avignon a pour objectif de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, notamment via le covoiturage. En 2021, un marché a été passé pour expérimenter cette solution de déplacement sur le territoire et c'est le prestataire [Klaxit](#) qui a été retenu. Après une nécessaire phase de développement, l'application a été déployée le 15 mars 2022 et a connu un essor immédiat dû à la situation internationale (guerre en Ukraine, inflation, prix du carburant à 2.30 €/L).

Ecrit par le 19 décembre 2025

Bilan de l'expérimentation

Application de mise en relation entre conducteurs et passagers dans le cadre de déplacements domicile-travail, Klaxit a d'abord été expérimenté auprès des principaux employeurs du territoire. Le principe est simple : les uns réservent les trajets proposés par les autres. Pour inciter financièrement les usagers à opter pour ce mode de transport, le Grand Avignon a choisi de financer les conducteurs entre 1 € et 3 € en fonction de la distance du trajet, complété par une participation de 0,50 € du passager.

En 2022, le bilan de l'expérimentation est plutôt positif. L'application compte 3 814 inscrits, 1 780 covoitureurs et 28 000 trajets effectués pour un coût moyen, financé par le Grand Avignon, de 2,06 €. Côté environnement, 74 tonnes de CO2 ont été économisées.

La poursuite du projet en 2023

En 2023, la volonté du Grand Avignon est d'étendre cette offre de covoiturage à l'ensemble des déplacements réalisés sur le territoire et de la compléter par le réseau de transport en commun. Pour financer les trajets des covoitureurs, le Grand Avignon prévoit une enveloppe de 40 000 €.

Pour poursuivre l'incitation financière, le modèle a été revu. Pour tous les passagers, les 10 premiers trajets seront gratuits, puis une participation de 0,50 € par trajet sera demandée. Les conducteurs recevront quant à eux 1€ par passager transporté durant les 10 premiers kilomètres, puis 0,10 € par km et passager. Enfin, ils recevront 3 € par passager transporté au-delà 30 km.

Un opérateur unique pour 2024 ?

Le Grand Avignon et ses partenaires du pôle métropolitain se mobilisent actuellement pour proposer un opérateur unique de covoiturage sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} janvier prochain. Cette homogénéisation devrait permettre d'augmenter le volume de covoitureurs et de limiter les impacts environnementaux de l'autosolisme. Pour l'heure, les modalités sont en cours de définition.

Mobilité : le président du Grand Avignon à la présidence de Técelys

Ecrit par le 19 décembre 2025



Joël Guin est le nouveau président directeur général du conseil d'administration de la SPL (Société publique locale) [Técély](#)s. Le président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon succède à Xavier Belleville nommé en novembre 2020.

Dans le même temps, le Grand Avignon a procédé à l'augmentation de la représentation de l'agglomération en désignant Paul Mély (maire des Angles), Daniel Bellegarde (maire de Jonquerettes) et Guy Moureau (maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue) au sein du conseil d'administration de la SPL suite à l'augmentation de son capital social survenue le 8 mars 2022.

Comme précisé il y a quelques jours par nos confrères du quotidien La Provence, le Grand Avignon a également procédé à la modification de la représentation de la commune du Pontet au sein du Conseil d'administration avec le remplacement de Joris Hébrard (l'ancien maire devenu député de la 1^{re} circonscription de Vaucluse depuis les élections législatives de juin dernier) par Patrick Suisse (maire du Pontet) ainsi qu'à celle de la municipalité des Angles avec le remplacement de l'ancien maire, Jean-Louis Banino, par Jeanine Dray-Marmottan, adjointe à l'urbanisme et au patrimoine.

Par ailleurs, Jean-Marc Bluy, adjoint au maire de la cité des papes, rejoint aussi ce conseil d'administration en qualité de membre supplémentaire de la Ville d'Avignon.

Les Vauclusiens de retour aux affaires ?

Avec la désignation de Joël Guin, maire de Vedène, il s'agit du premier vauclusien à occuper cette fonction depuis Marie-Josée Roig, présidente depuis la création de la SPL en 2011, et ce, jusqu'à mi-2014. Après la maire d'Avignon, c'est en effet Jean-Marc Roubaud, alors maire de Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard, qui avait occupé ce poste depuis juillet 2014 jusqu'à sa démission en 2020. C'est ensuite, Jean-

Ecrit par le 19 décembre 2025

Louis Banino, maire des Angles (dans le Gard) qui lui succèdera de juin 2020 à l'automne 2020 où il passe le flambeau à Xavier Belleville, 1^{er} adjoint de la commune de Villeneuve-lès-Avignon. Ce dernier avait notamment vu, dans la cadre de sa fonction à la tête de Técélys, [une proposition d'indemnité d'un montant de 1 200€](#) rejetée par l'assemblée communautaire par 34 voix contre 29 lors du conseil du Grand Avignon du 26 septembre dernier ([voir vidéo](#)).



Créé en 2011, Técélys a supervisé la mise en service de la première tranche du tramway du Grand Avignon opérationnelle depuis 2019. Depuis, la SPL a récupéré la gestion d'Orizo, le réseau de transport en commun de l'agglomération.

Le tramway mais pas que...

Créée à l'origine pour superviser la réalisation du tramway puis du réseau de Bus à haut niveau de service (BHNS) Chron'hop du Grand Avignon, 'la SPL des Transports publics urbains du Grand Avignon' Técélys a vu ses missions s'élargir à la gestion des pépinières d'entreprises de l'agglomération en 2016. Depuis le 1er juillet 2022, dans le cadre de sa compétence transport, le Grand Avignon lui a aussi délégué, sous la forme d'un contrat d'obligations de service public des services de mobilité, l'exploitation d'[Orizo](#), le réseau de transport en commun de l'agglomération, pour une durée de 6 ans et demie. Dirigée par Daniel Audibert la SPL intervient désormais sur un large spectre de pilotage de projets

Ecrit par le 19 décembre 2025

structurants comme les parkings relais de Saint-Chamand et d'Agroparc ou bien encore l'aménagement et la végétalisation de la voie verte sur l'avenue du Général de Gaulle et les requalifications des rues Carnot et Carreterie pour le compte de la Ville d'Avignon.

N'oubliant pas non plus son ADN de base, Técélys est également en charge de la réalisation de [la phase 2 du tramway \(voir ici\)](#).

Voté à l'unanimité par le conseil communautaire en avril 2021, suite à une première délibération datant de 2018, ce prolongement du terminus de la ligne existante, de la porte Saint-Michel jusqu'au parking de l'île Piot en passant sur le pont Daladier, représente un investissement de l'ordre d'une soixantaine de millions d'euros dont 7,83M€ d'aides de l'Etat et 8M€ de soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La mise en service de ce nouveau tronçon avait d'abord été annoncée pour 2024 par Patrick Vacaris, président du Grand Avignon et représentant Rochefort-du-Gard, qui, en 2019 [au micro de nos confrères de France bleu Vaucluse \(voir ici\)](#) avait déjà annoncé avoir « commandé 4 nouvelles rames conformément aux décisions des élus » afin de desservir la nouvelle ligne.

Une deuxième tranche : oui, mais dans quel ordre ?

L'occasion aussi pour la Ville d'Avignon de profiter de ce chantier pour requalifier les allées de l'Oulle afin de réduire l'emprise des voiries automobiles au profit des mobilités douces (piétons, vélos) ainsi que de réaliser des aménagements pour dégager des espaces pour les embarcadères d'où descendent les passagers des nombreux bateaux de croisières (ndlr : Avignon est la première destination des croisiéristes sur le Rhône).

Depuis, le Grand Avignon a révisé sa copie et, lors du Conseil communautaire du 5 décembre dernier, le président du Grand Avignon a annoncé le décalage de la réalisation de cette deuxième tranche. Une décision prise notamment sous la pression des maires des 7 communes gardoises de l'agglomération (Pujaut, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze, Sauveterre, Les Angles et Rochefort-du-Gard) qui, dans un courrier adressé à Joël Guin en juin dernier, avaient réclamé que « le phasage des travaux doit être progressifs » et demandaient le « décalage des travaux entre les ponts Daladier et de l'Europe. La simultanéité des aménagements aurait eu pour conséquence une paralysie du trafic ».

Désormais, explique le Grand Avignon « la priorité a été donnée à la finalisation des travaux des parkings-relais en cours et à venir prochainement, tout comme les aménagements prévus pour les lignes de bus à haute fréquence, » notamment les Chron'hop entre Avignon et le futur parking relais des Angles via une voie dédié jusqu'au pont de l'Europe. De quoi repousser une éventuelle mise en service à l'horizon 2030 voir au-delà. Sans oublier que pour bénéficier encore des aides de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Etat les travaux doivent impérativement démarrer avant fin 2025.

Ecrit par le 19 décembre 2025

Grève : le réseau Orizo sera très perturbé demain



En raison du mouvement de grève nationale demain, le mardi 31 janvier, le réseau Orizo sera fortement perturbé. Certaines lignes verront leurs horaires changer et ne circuleront pas entre 9h et 15h environ, d'autres ne circuleront pas du tout. L'agence commerciale, quant à elle, sera fermée.

Les lignes 6, 7, 10, 13, 14, 18, 19, la navette Citizen Italiens et la navette Piot ne circuleront pas du tout de la journée.

- La ligne T1 aura un départ toutes les 15 minutes avec un 1er départ de St Chamand à 6h30 et un dernier à 8h36, et un 1er départ de St Roch à 6h54 et un dernier à 8h57. L'après midi, le 1er départ de St Chamand se fera à 15h30 et le dernier à 18h15, le 1er départ de St Roch se fera à 15h51 et le dernier à 18h36.
- La ligne C2 aura un départ toutes les 15 minutes avec un 1er départ de Archicote à 6h19 et un

Ecrit par le 19 décembre 2025

dernier départ de Bul d'Air à 8h27, et un 1er départ de Hôpital à 6h30 et un dernier à 8h11. L'après midi, le 1er départ de Bul d'Air se fera à 15h30 et le dernier à 17h53, le 1er départ de Hôpital se fera à 15h15 et le dernier à 18h01.

- La ligne C3 aura un départ toutes les 15 minutes avec un 1er départ de Agroparc à 6h33 et un dernier à 8h48, et un 1er départ de St Lazare à 6h18 et un dernier à 8h30. L'après midi, le 1er départ de Agroparc se fera à 15h27 et le dernier à 18h19, le 1er départ de St Lazare se fera à 15h13 et le dernier à 18h09.
- La ligne 4 aura un départ toutes les 30 minutes avec un 1er départ de Agroparc à 6h33 et un dernier à 8h33, et un 1er départ de Avignon Poste à 6h42 et un dernier à 8h12. L'après midi, le 1er départ de Agroparc se fera à 15h25 et le dernier à 18h07, le 1er départ de Avignon Poste se fera à 15h37 et le dernier à 18h08.
- La ligne 4 aura un départ toutes les 30 minutes avec un 1er départ de Cigalières à 6h20 et un dernier à 8h37, et un 1er départ de Palais Justice à 6h26 et un dernier à 8h36. L'après midi, le 1er départ de Cigalières se fera à 15h24 et le dernier à 18h10, le 1er départ de Palais Justice se fera à 15h20 et le dernier à 18h05.
- La ligne 8 aura un départ toutes les 30 minutes avec un 1er départ de Vedène à 6h40 et un dernier de Blagier à 8h24, et un 1er départ de Porte de l'Oulle à 6h38 et un dernier à 8h21. L'après midi, le 1er départ de St Blagier se fera à 15h47 et le dernier de Blagier 18h13, le 1er départ de Porte de l'Oulle se fera à 15h17 et le dernier à 7h43.
- La ligne 9 aura un départ toutes les 15 minutes entre Avignon Poste et Agricola, Morières ne sera pas desservi. Avec un 1er départ de Agricola à 6h31 et un dernier à 8h48, et un 1er départ de Avignon Poste à 6h24 et un dernier à 8h35. L'après midi, le 1er départ de Agricola se fera à 15h23 et le dernier à 18h16, le 1er départ de Avignon Poste se fera à 15h24 et le dernier à 18h00.
- La ligne 11 aura un 1er départ de Agricola à 6h45 et un dernier à 8h36, et un 1er départ de Avignon Poste à 6h15 et un dernier à 8h55. L'après midi, le 1er départ de Agricola se fera à 15h48 et le dernier à 18h07, le 1er départ de Avignon Poste se fera à 15h12 et le dernier à 20h12.
- La ligne 12 aura un départ toutes les 30 minutes entre Avignon Poste et Les Angles, Rochefort ne sera pas desservi. Avec un 1er départ de Grand Angles à 6h39 et un dernier à 8h47, et un 1er départ de Avignon Poste à 6h40 et un dernier à 8h51. L'après midi, le 1er départ de Grand Angles se fera à 15h29 et le dernier à 18h12, le 1er départ de Avignon Poste se fera à 15h30 et le dernier à 18h14.
- La ligne 20 aura un 1er départ de Piot à 6h58 et un dernier à 9h15, et un 1er départ de Avignon TGV à 7h17 et un dernier à 9h01. L'après midi, le 1er départ de Piot se fera à 15h21 et le dernier à 21h33, le 1er départ de Avignon TGV se fera à 15h06 et le dernier à 21h20.
- La ligne 907 aura un 1er départ de Caumont à 6h30 et un dernier à 8h10, et un 1er départ de St Lazare à 7h20 et un dernier à 9h05. L'après midi, le 1er départ de Caumont se fera à 15h26 et le dernier à 17h56, le 1er départ de St Lazare se fera à 16h17 et le dernier à 18h47.
- La ligne 23 aura un 1er départ de Barthelasse à 7h07 et un dernier à 8h04, et un 1er départ de St Lazare à 7h35 et un dernier à 8h41. L'après midi, le 1er départ de Barthelasse se fera à

Ecrit par le 19 décembre 2025

16h00 et le dernier à 17h09, le 1er départ de St Lazare se fera à 16h36 et le dernier à 17h45.

- La ligne 2 aura un 1er départ de St Lazare à 7h25 et un dernier à 8h23. L'après midi, le 1er départ de St Lazara se fera à 16h20 et le dernier à 17h30.
- La ligne 30 aura un départ toutes les 30 minutes avec un 1er départ de Montfavet à 6h30 et un dernier à 8h32, et un 1er départ de Avignon TGV à 6h19 et un dernier à 8h12. L'après midi, le 1er départ de Montfavet se fera à 15h27 et le dernier à 18h10, le 1er départ de Avignon TGV se fera à 15h10 et le dernier à 17h51.
- La navette Citizen République aura un 1er départ de Jaurés à 7h00 et un dernier à 9h15. L'après midi, le 1er départ de Jaurès se fera à 14h58 et le dernier à 21h.
- La Baladine aura un 1er départ de Limbert à 7h00 et un dernier à 8h44. L'après midi, le 1er départ de Limbert se fera à 15h14 et le dernier à 20h.

Les lignes 12, 15, 17, 25, 26, 27, less services scolaires, l'Allobus, le TPMR, l'Allobus soirée fonctionneront normalement.

V.A.

Orizo effectue des changements sur ses lignes en 2023

Ecrit par le 19 décembre 2025



L'année 2023 est sur le point de montrer le bout de son nez et qui dit nouvelle année, dit changements pour quelques lignes [Orizo](#). Certaines lignes du réseau de transports du Grand Avignon se verront ajouter des horaires, d'autres des nouveaux itinéraires à partir du 3 janvier :

- La ligne 4, qui fait l'aller-retour entre Agroparc et Avignon Poste, aura plus d'horaires en heure de pointe.
- La ligne 6, qui jusqu'alors faisait l'aller-retour entre P+R Amandiers et Avignon Poste, aura un nouvel itinéraire entre St Gabriel et Avignon Poste, et de nouveaux horaires.
- La ligne 7, qui fait l'aller-retour entre Avignon Palais de justice et Morières Cannonets, aura deux nouveaux arrêts pour desservir la résidence Crillon au Pontet : Les Bleuets et Les Glaieuls.
- La ligne 11, qui fait l'aller-retour entre Jonquerettes / St Saturnin et Avignon Poste, aura plus d'horaires en heure de pointe.
- La ligne 12, qui fait l'aller-retour entre St Chamand et Newton Avignon Nord, aura de nouveaux arrêts pour desservir Mistral 7 et Montfavet : Gare de Montfavet, Primevères, Croix de Joannis, La Halte, Valente, Castelette, Mistral 7, Souvine, Cristole et Campus CCI.
- La ligne 20, qui fait l'aller-retour entre Avignon TGV et P+R Piot, desservira l'arrêt St

Ecrit par le 19 décembre 2025

Dominique, uniquement en direction de P+R Piot.

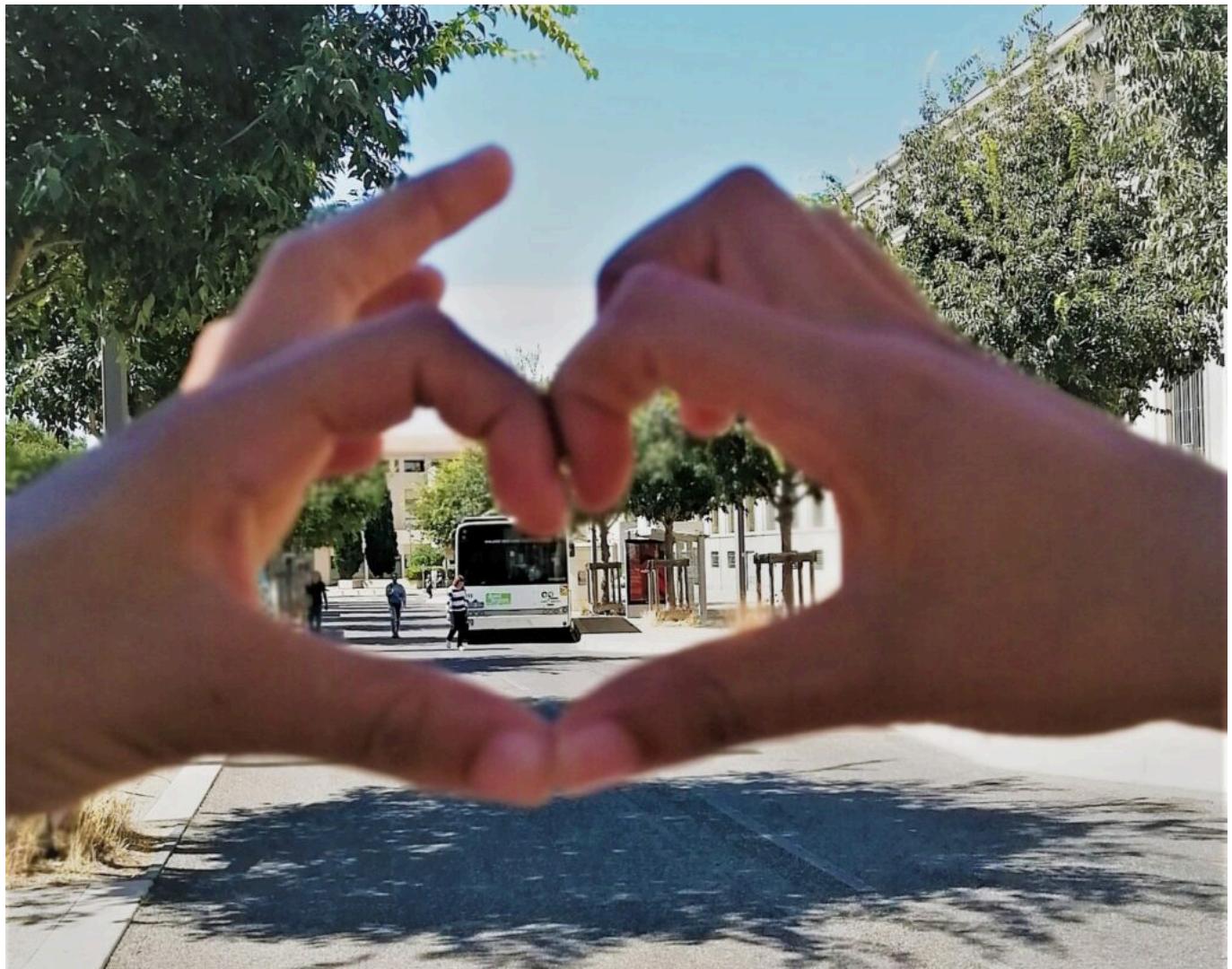
- La ligne 14, qui jusqu'alors faisait l'aller-retour entre Le Pontet Le Lac et St Chamand, aura un nouvel itinéraire entre Le Pontet Le Lac et Avignon Parrocel pour pallier les changements de la ligne 6.
- La ligne 22, qui jusqu'alors faisait l'aller-retour entre Caumont et St Chamand, aura un nouvel itinéraire entre Caumont et St Lazare ou Caumont et PEM Gare routière avec l'intégration de la ligne Zou 907.
- La ligne 30, qui jusqu'alors faisait l'aller-retour Agroparc et Avignon TGV, aura un nouvel itinéraire entre Montfavet et Avignon TGV et desservira de nouveaux arrêts : Bel Air, Amandier, Lac St Chamand, St Claire, Récollets, Souspirous.

Pour découvrir toutes ces nouveautés en détail, [cliquez ici](#).

V.A.

Gratuité des transports en commun sur le Grand Avignon pour les fêtes de fin d'année

Ecrit par le 19 décembre 2025



Le Grand Avignon propose la gratuité sur l'ensemble des lignes et services d'[Orizo](#) son réseau de transports en commun le vendredi 23, samedi 24, vendredi 30 et samedi 31 décembre 2022. Elle sera applicable sur la plage horaire de fonctionnement du réseau ces jours-là.

Renseignements sur <https://www.orizo.fr/>

Ecrit par le 19 décembre 2025

Orizo : les modifications du réseau ce week-end lors de la Coupe du monde de Football



La Coupe de monde de Football va s'achever ce week-end avec la petite finale le samedi 17 décembre à 16h qui opposera le Maroc et la Croatie, et la finale entre la France et l'Argentine le dimanche 18 décembre à 16h. Pour des raisons de sécurité liées aux risques de débordements, le réseau de transports Orizo se voit dans l'obligation de faire quelques modifications.

Le samedi 17 décembre

Les lignes du Gard fonctionneront normalement. Il n'y aura pas de rentrée dépôt pour les lignes 5, 16, 18, 20 et Piot. Les lignes 5 et 16 effectueront leur terminus à Porte de l'Oulle, il n'y aura donc pas de changement d'horaires.

Ecrit par le 19 décembre 2025

- Les derniers départs du **tramway** se feront à 17h29 de St Roch et à 17h08 de St Chamand.
- Les derniers départs de la **ligne C2** se feront à 16h54 de Buld'Air et à 16h31 de Hopital.
- Les derniers départs de la **ligne C3** se feront à 16h53 d'Agroparc et à 16h40 de St Lazare.
- Les derniers départs de la **ligne 4** se feront à 16h34 d'Avignon Poste et à 16h33 d'Agroparc.
- Les derniers départs de la **ligne 6** se feront à 16h55 d'Avignon Poste et à 17h05 de P+R Amandier.
- Les derniers départs de la **ligne 7** se feront à 16h24 de Palais de Justice et à 16h26 de Cannonets.
- Les derniers départs de la **ligne 8** se feront à 16h31 de Blagier et à 16h04 de Porte de l'oulle.
- Les derniers départs de la **ligne 9** se feront à 17h10 d'Agricola et à 16h42 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la **ligne 10** se feront à 17h11 Avignon TGV et à 16h44 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la **ligne 11** se feront à 16h54 de St Saturnin et à 16h10 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la **ligne 12** se feront à 16h34 de St Chamand et à 16h18 d'Avignon Nord.
- Les derniers départs de la **ligne 14** se feront à 16h56 du Pontet Le lac et à 16h29 de St Chamand.
- Le dernier départ de la **ligne 22** se fera à 16h24 de St Chamand.
- Les derniers départs de la **ligne 23** se feront à 16h00 de Barthelasse et à 16h36 de St Lazare.
- Les derniers départs de la **ligne 30** se feront à 16h28 d'Avignon TGV et à 16h26 d'Agroparc.
- Le dernier départ de la **navette Citizen Italiens** se fera à 17h17 du Parking des Italiens.
- Le dernier départ de la **navette Citizen République** se fera à 17h03 de Cité administrative.
- Le dernier départ de la **ligne BAL** se fera à 16h32 de Limbert.

Toutes les autres lignes circuleront normalement.

Le dimanche 18 décembre

Comme pour le samedi, les lignes du Gard fonctionneront normalement. Il n'y aura pas de rentrée dépôt pour les lignes 5, 16, 20 et Piot. Les lignes 5 et 16 effectueront leur terminus à Porte de l'Oulle, il n'y aura donc pas de changement d'horaires.

- Les derniers départs du **tramway** se feront à 17h21 de St Roch et à 17h00 de St Chamand.
- Les derniers départs de la **ligne C2** se feront à 16h29 de Buld'Air et à 16h11 de Hopital.
- Les derniers départs de la **ligne C3** se feront à 16h36 d'Agroparc et à 16h36 de St Lazare.
- Les derniers départs de la **ligne 4** se feront à 16h03 d'Avignon Poste et à 16h33 d'Agroparc salle de Montfavet.
- Les derniers départs de la **ligne 9** se feront à 16h45 d'Agricola et à 16h50 d'Avignon Poste.
- Les derniers départs de la **ligne 12** se feront à 16h20 de St Chamand et à 16h20 d'Avignon Nord.

Ecrit par le 19 décembre 2025

- Les derniers départs de la **ligne 30** se feront à 16h13 d'Avignon TGV et à 16h46 de P+R Amandier.
- Le dernier départ de la **navette Citizen Italiens** se fera à 17h08 du Parking des Italiens.
- Le dernier départ de la **ligne BAL** se fera à 16h32 de Limbert.

Toutes les autres lignes circuleront normalement.

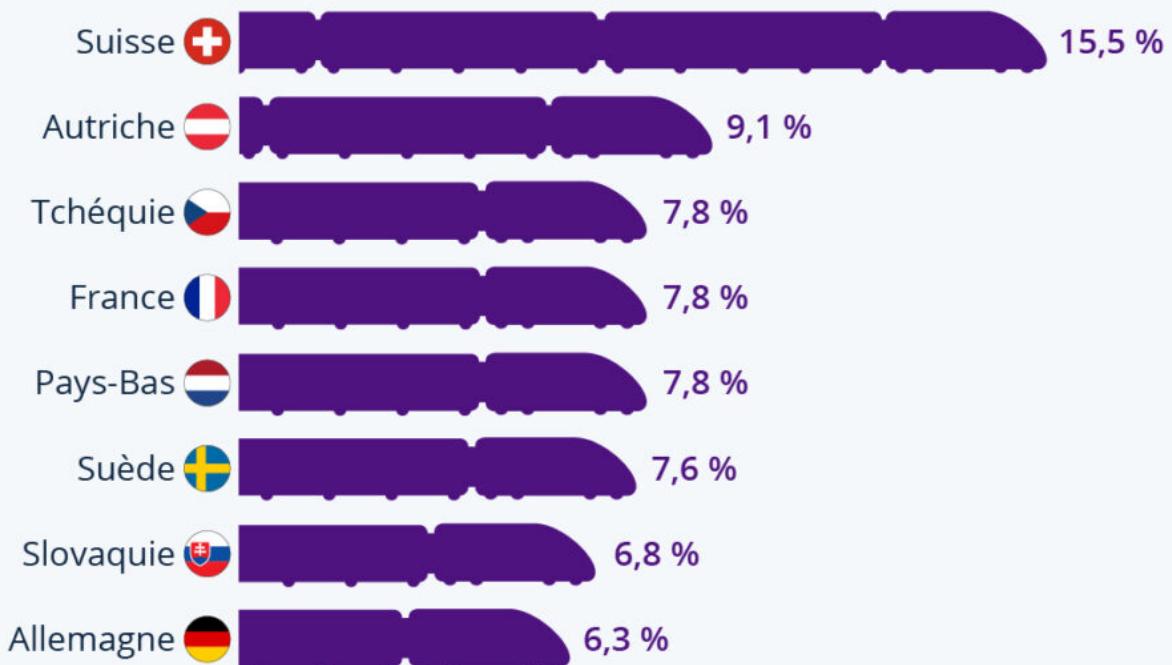
V.A.

Les Suisses, champions des voyages en train

Ecrit par le 19 décembre 2025

Les Suisses, champions des voyages en train

Pays de l'UE où la part des voyages en train dans le total des transports intérieurs est la plus élevée en 2020



Sources : Eurostat



statista

En Suisse, près de 16 % de tous les voyageurs-kilomètres (une mesure correspondant au transport d'un voyageur sur un kilomètre) parcourus par voie terrestre - ont été effectués en train en 2020, selon les [données](#) d'Eurostat. La république alpine occupe ainsi la première place au niveau européen, bien qu'elle ne se situe qu'en milieu de classement en ce qui concerne la longueur totale du réseau ferroviaire.

Ecrit par le 19 décembre 2025

Pour les déplacements de passagers en ville, mais aussi et surtout au niveau régional et suprarégional, le [transport ferroviaire](#) représente une [mobilité propre, durable](#) et particulièrement adaptée pour relever les défis de la transition écologique. L'Helvétie investit beaucoup dans le transport ferroviaire comparée à ses voisins : soit 413 euros par habitant en 2021, contre seulement 45 euros par habitant en France, comme le révèle un [autre graphique](#).

Alors qu'en Allemagne, seuls 6,3 % des voyageurs-kilomètres ont été réalisés en train en 2020, cette proportion était de 9,1 % en Autriche et de 7,8 % en France, en République tchèque et aux Pays-Bas. En Belgique, en Pologne et au Danemark, entre 5 et 6 % des voyageurs-kilomètres ont été effectués sur rail.

Claire Villiers pour [Statista](#)

Emploi : on recherche 66 conducteurs de bus en Vaucluse

Ecrit par le 19 décembre 2025



Dans le cadre de la semaine du transport et de la logistique qui se déroule du 5 au 9 décembre, la FNTV (Fédération nationale des transports de voyageurs) Provence-Alpes-Côte d'Azur organise en partenariat avec le Pôle Emploi, une opération spécifique dans le Vaucluse, un département sur lequel les entreprises de transport de voyageurs ont un besoin urgent et immédiat en recrutement de conducteurs pour préserver l'offre de services.

Cette initiative sera lancée officiellement à Vaison-La-Romaine ce lundi 5 décembre par une table-ronde à destination des prescripteurs suivie d'un forum emploi. L'opération sera ensuite déployée dans chaque bassin d'emploi du département par le biais d'information collective et de job-dating (voir programme en fin d'article) qui se dérouleront à Vaison-la-Romaine, Pertuis, Avignon, Cavaillon et Orange.

Le Vaucluse bénéficie de ce coup de projecteur car il figure parmi les départements les plus en difficulté en termes de recrutement avec, sur certains secteurs, des effets non désirés sur l'offre de transport régulier.

En effet, à ce jour les entreprises du secteur, qui regroupe déjà 664 salariés dans le département, recherchent 66 conducteurs, dont 36 à temps complet en CDI ainsi que 3 agents de maintenance. Une tension sur l'emploi que l'on retrouve aussi au niveau régional puisqu'à l'échelle de Provence-Alpes-Côte d'Azur 405 postes de conducteurs ainsi que 30 d'agents et de responsable de maintenance sont à

Ecrit par le 19 décembre 2025

pourvoir.

Faire face à l'impact sur le service public des transports

« Ces difficultés de recrutement affectent toutes les entreprises de transport interurbain de voyageurs, explique Laurent Benvenuti, délégué régional de La FNTV Provence Alpes Côte d'Azur présidée par le Vauclusien Jean-Paul Lieutaud des Autocars Lieutaud à Vaison. Selon les départements, elles peuvent avoir un impact immédiat sur la consistance du service public des transports. La FNTV Provence Alpes Côte d'Azur est pleinement engagée auprès des partenaires de l'emploi pour aider ses adhérents à recruter afin qu'ils puissent assurer leurs missions sans sacrifier des services. Cette action coup de poing organisée sur le Vaucluse vise à répondre à ces difficultés en mobilisant les leviers de l'information métier et de la mise en relations avec les employeurs »

Le programme de l'opération 'Devenez conductrice/conducteurs d'autocars !'

L'opération débute par une table-ronde sur la thématique 'La profession et ses partenaires face aux difficultés de recrutement' qui débutera le lundi 5 décembre à partir de 9h à l'Espace culturel de Vaison-la-Romaine. Une rencontre en présence Jean François Périlhou (maire de Vaison-la-Romaine et président de la commission transports de la Région Sud) et Jean-Paul Lieutaud (président de la FNTV Provence Alpes Côte d'Azur et transporteur), Michel Ciocci (directeur territorial de Pôle Emploi Vaucluse), Marine Bernard et Isabelle Carles de la FNTV, Laurent Benvenuti (délégué régional de la FNTV), Linda Fernandes et Rémy Pellegrin de Pôle Emploi, un représentant de la Région Sud, Jennifer Turini (déléguée régionale l'OPCO Mobilités), Jean Louis Rey (Directeur Régional AFTRAL), un représentant de l'ECF (organisation des opérateurs de formation en Région Sud) et un représentant de l'Association régionale des Missions locales.

Ecrit par le 19 décembre 2025



→5 décembre 2022 à 14h

DEVENEZ CONDUCTRICE / CONDUCTEUR D'AUTOCARS !

Venez découvrir le métier de conducteur de transport en commun, les formations pour y accéder, ainsi que les autres métiers du secteur du transport routier de voyageurs !

Espace culturel

Place François Cevert

84110 VAISON LA ROMAINE

Une navette au départ de la gare routière de Valréas sera à votre disposition à 13h15

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE AGENCE POLE EMPLOI POUR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS



Vaison-la-Romaine. Lundi 5 décembre. 14h/16h

- Adresse : salle culturelle de Vaison La Romaine
- 13h15 : Des navettes de l'entreprise Autocars Lieutaud sont mises à disposition des demandeurs d'emploi pour assurer leur transfert sur Vaison au départ de Valréas (gare routière de Valréas)
- 14h : Réunion d'information collective à destination des demandeurs d'emploi avec les

Ecrit par le 19 décembre 2025

entreprises : Autocars Lieutaud/Ginhoux

- 15h : Atelier détection de potentiel
- 16h : Entretiens demandeurs d'emploi / employeurs
- 17h : Retour en navettes des demandeurs d'emploi de Bollène et Valréas. Transfert assuré par les Autocars Lieutaud.

Pertuis. Mardi 6 décembre. 14h/17h

- Adresse : 182 Allée des Prés Verts
- 14h : Atelier de détection de potentiel. Présentation du secteur du transport de voyageurs par les entreprises Sumian et Sahp
- 17h : Fin de l'atelier

Avignon. Mercredi 7 décembre. 14h/16h

- Adresse : Agence Pôle emploi Avignon Joly Jean, 15 Rue Madame de Sévigné
- 14h : Réunion d'information collective à destination des demandeurs d'emploi avec l'entreprise les Voyages Arnaud
- 15h : Entretiens demandeurs d'emploi / employeurs
- 16h : Fin de l'atelier

Orange. Jeudi 8 décembre. 9h/12h

- Adresse : 85 Rue Agis Rigord
- 16h : Présentation du secteur des transports routier de voyageurs par l'entreprise Autocars Lieutaud et d'autres entreprises du secteur des transports
- Découverte métier tout secteur transport
- Simulateur de conduite
- Visite véhicules

Cavaillon. Jeudi 8 décembre. 9h30/11h30

- Adresse : 601 Avenue de la Libération
- 8h30 : Des navettes de l'entreprise des Voyages Arnaud sont mises à disposition des demandeurs d'emploi pour assurer leur transfert sur Cavaillon au départ de l'agence de Carpentras
- 9h30 : Réunion d'information collective à destination des demandeurs d'emploi avec les Voyages Arnaud (dans le véhicule ou dans l'agence)
- 10h30 : Entretiens demandeurs d'emploi / employeurs (dans le véhicule si possible ou dans l'agence)
- 11h30 : Retour en navettes des demandeurs d'emploi.

Ecrit par le 19 décembre 2025

Neige : comment faire face aux difficultés de transport et protéger les salariés ?

Les premières chutes de neige pourraient empêcher nombre de salariés de se déplacer normalement, certains n'y parvenant tout simplement pas, arrivant avec du retard ou partant en avance. Jours de congés, télétravail, comment faire face à la situation ? Quelles sont les obligations de l'employeur pour les véhicules de fonction ?

Peut-on sanctionner un salarié qui ne peut pas venir travailler en raison de la neige ?

Un salarié qui ne peut pas venir en raison des conditions climatiques ne commet pas une faute professionnelle. Son employeur ne peut donc pas le sanctionner. Il est toutefois important qu'il l'informe de ces absences liées aux conditions climatiques.

Que peut-on proposer au salarié qui ne peut pas venir travailler ?

Le Code du travail ne prévoit pas toutes les situations d'urgence, mais l'employeur peut s'arranger avec ses salariés, en les faisant notamment récupérer les heures perdues en partant un peu plus tard le soir. Le salarié peut aussi décider de poser un jour de congé payé, un jour de RTT (pris pour partie à son choix). Suivant les dispositions de l'accord sur la réduction du temps de travail en vigueur dans l'entreprise, l'employeur peut également décider que les salariés absents posent des jours de RTT.

Attention : l'employeur ne peut décider seul que le salarié est en congé payé. En effet, il a besoin de son accord pour décompter ces absences de ses congés payés.

Peut-on envisager le télétravail pour ceux qui sont coincés chez eux ?

Oui, il est tout à fait possible dans une telle situation de travailler exceptionnellement à domicile pour ceux qui sont équipés (ordinateur, connexion internet, etc.). En cas de recours occasionnel, un simple accord formalisé par tout moyen avec le salarié suffit. Un avenant au contrat de travail n'est pas obligatoire.

Notez-le : le Code du travail prévoit qu'en cas de circonstances exceptionnelles ou de force majeure, l'employeur peut imposer le télétravail pour assurer la continuité de l'activité de l'entreprise et garantir la protection des salariés. On peut considérer que dans le cas de transports en communs perturbés ou coupés, de bouchons ou de circulation déconseillée, le salarié qui a besoin d'utiliser un moyen de transport se trouve dans un cas de force majeure.

Ecrit par le 19 décembre 2025

Pneus « hiver » obligatoires : les sanctions sont-elles vraiment entrées en vigueur au 1^{er} novembre ?

Depuis le 1^{er} novembre 2021, les pneus « hiver » peuvent être imposés durant la période hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante dans 48 départements de montagne. C'est le préfet de département qui détermine [la liste des communes](#) concernées par l'obligation d'équipement, avec des dérogations possibles sur certaines sections de route et itinéraires de délestage.

Nom Commune	obligation équipements hivernaux (1 : toute la commune, 5 : une partie de la commune)
Aurel	1
Beaumont-du-Ventoux	1
Bédoin	5
Lagarde-d'Apt	1
Malaucène	5
Monieux	1
Saint-Christol	1
Saint-Trinit	1
Sault	1

Les 9 communes vauclusiennes concernées par l'obligation d'équipement.

Les véhicules légers ou utilitaires (sauf ceux portant des pneus à clous) doivent ainsi :

- soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ;
- soit être équipés de quatre pneus hiver estampillés « 3PMSF », ou au minimum « M+S ».

La mesure s'applique également aux véhicules de fonction.

Le défaut d'équipement en 2021 n'avait pas entraîné de sanctions, les reportant à 2022. Le ministère de la Transition écologique chargé des Transports a finalement souhaité laisser aux usagers le temps de s'habituer, repoussant la mise en œuvre des sanctions à minima jusqu'au début de l'année prochaine.

Mais attention, même si la réglementation ne l'impose pas ou ne prévoit aucune sanction, l'employeur doit, en vertu de son obligation générale d'assurer la sécurité et protéger la santé physique des salariés, mettre en œuvre les mesures de prévention adéquates : formation, équipement des véhicules de pneumatiques adaptés à la saison, voire l'interdiction de les utiliser.

Pour rappel, le risque routier est aujourd'hui la première cause d'accident mortel du travail pour l'ensemble des professions. Pour les juges, le fait de laisser ses salariés circuler dans des véhicules

Ecrit par le 19 décembre 2025

présentant un danger pour leur santé et leur sécurité entraîne nécessairement la responsabilité de l'employeur.



Isabelle Vénuat © DR

Par [Isabelle Vénuat](#), juriste en droit social et rédactrice au sein des [Editions Tissot](#) pour RésoHebdoEco - www.reso-hebdo-eco.com.